

Objectifs

Former les exploitants de bâtiments équipés d'un SSI (ERP, locaux de travail) à la connaissance, l'utilisation quotidienne et la surveillance du Système de Sécurité Incendie de leur établissement.

Public visé	Exploitants de bâtiments ERP ou locaux de travail équipés d'un SSI : responsables techniques, agents de sécurité, techniciens de maintenance, personnel désigné par l'employeur.
Prérequis	Formation incendie de base (EPI ou manipulation extincteur) recommandée. Aucun prérequis technique obligatoire.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la composition d'un SSI et les catégories de A à E selon la réglementation (NF S 61-970).
- Identifier les composants du SSI : détecteurs automatiques, déclencheurs manuels, ECS, CMSI, DAS.
- Lire et interpréter les informations affichées sur le tableau de signalisation (TS/ECS).
- Appliquer la procédure de levée de doute en cas d'alarme restreinte.
- Commander manuellement les DAS depuis le CMSI : portes coupe-feu, volets, désenfumage.
- Réarmer le SSI après intervention et mettre à jour le registre de sécurité.
- Réaliser les essais périodiques réglementaires et les enregistrer.

Parcours pédagogique

Formation théorique	Formation pratique — sur votre SSI
<ul style="list-style-type: none">• Le SSI : définition, architecture générale, catégories A à E selon NF S 61-970• SDI (Système de Détection Incendie) : détecteurs automatiques (fumée, chaleur, flamme), déclencheurs manuels (DM)• ECS (Équipement de Contrôle et de Signalisation) : lecture des informations, zones, états du système• CMSI (Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie) : commandes automatiques et manuelles• DAS (Dispositifs Actionnés de Sécurité) : portes coupe-feu, clapets, volets de désenfumage, ascenseurs• Procédure de levée de doute : alarme restreinte, vérification terrain, confirmation ou annulation• Registre de sécurité : contenu obligatoire, mise à jour, archivage• Réglementation : NF S 61-970, NF S 61-931, arrêté du 25 juin 1980 (ERP)	<ul style="list-style-type: none">• Prise en main du tableau SSI de votre établissement : lecture, navigation, identification des zones• Simulation d'alarme : réception de l'information, procédure de levée de doute• Commande manuelle des DAS depuis le CMSI : ouverture/fermeture de portes coupe-feu• Procédure de réarmement du SSI après intervention ou essai• Réalisation d'essais périodiques réglementaires et enregistrement dans le registre de sécurité• Exercice de gestion d'une alarme de nuit ou hors présence du responsable sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation dispensée directement dans votre établissement, sur votre propre SSI. Exposé théorique illustré par des schémas. Exercices pratiques sur le tableau de votre installation. Adaptation à la catégorie de votre SSI (A à E).

Qualification des intervenants

Formateur spécialisé en sécurité incendie, connaissant les normes SSI (NF S 61-970, NF S 61-931) et la réglementation ERP. Expérimenté en ingénierie de formation adulte.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation continue par mises en situation sur le SSI de l'établissement. QCM en fin de formation. Délivrance d'une attestation individuelle de formation attestant de l'aptitude à l'exploitation du SSI de l'établissement.

Formation initiale	Durée : 7h00 (1 jour) Effectif : de 1 à 10 personnes
Formation recyclage	Durée : 3h30 (½ journée) Effectif : de 1 à 10 personnes
Tarif	Devis sur demande — RICHOUX Gaëlle 06 02 39 49 16 richoux-gaelle@ofsp.fr
Modalités d'accessibilité	OFSP s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, contactez notre référent handicap.

Responsable Pédagogique et Référent handicap :

Mehdi BENTOUMI — bentoumi-mehdi@ofsp.fr — 06 02 72 73 14

Pour toute question d'accessibilité, contactez nous